



Projet éducatif

Domaine d'activités « Action Jeunes »

MJC de Rabastens / Couffouleux

Acteur local important sur les communes de Rabastens et de Couffouleux, la MJC développe des actions socio-éducatives en direction des jeunes. Cet engagement s'inscrit dans le cadre d'une volonté politique affirmée de son conseil d'administration. Il est donc en parfaite cohérence avec la vocation et les missions de la MJC.

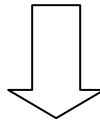
La formalisation écrite de ce projet éducatif a été l'occasion de réaffirmer l'identité et la spécificité de l'association sur des questions de jeunesse. Rappelons que « l'Action Jeunes » est considérée comme un domaine d'activités prioritaires mobilisant des ressources et des compétences spécifiques.

Au-delà de la réponse institutionnelle à des obligations réglementaires, ce projet représente un document d'appui important pour le pilotage de « l'Action Jeunes ». Il précise les orientations éducatives, définit un cadre général de fonctionnement et indique les points sur lesquels l'équipe d'animation jeunesse doit plus particulièrement mobiliser ses compétences.

Dans la cohérence du projet associatif et des missions d'éducation populaire des MJC, il constitue un point de jonction et de mise en articulation entre le niveau politique (les élus associatifs) et le niveau technique (l'équipe d'animation). La réactualisation du projet pédagogique par les animatrices « Action Jeunes » devra donc tenir compte de ses différentes données et proposer des actions concrètes accompagnées de modalités de mise en œuvre adaptées aux réalités locales.

Validé par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 20 février 2013, il est défini pour une durée de trois années (jusqu'à décembre 2015) permettant ainsi d'inscrire les actions sur le long terme dans une perspective de développement quantitatif et qualitatif.

Préalablement à la lecture complète du projet éducatif, afin d'en faciliter son appropriation collective, nous avons volontairement clarifié (voir encadré ci-dessous) les différents niveaux de responsabilité des acteurs bénévoles et salariés de la MJC à l'égard du domaine d'activités « Action Jeunes ».



Une concertation collective sur la base de trois projets

Etabli pour une durée de trois années, Le projet éducatif nous rappelle que « l'Action Jeunes » mobilise l'ensemble des acteurs de la MJC, bénévoles et salariés. La cohérence entre les trois projets s'avère donc essentielle. Dans un souci de réadaptation permanente et d'optimisation de nos interventions auprès des jeunes, une évaluation annuelle sera organisée. A l'issue des trois années, il est également prévu de réaliser un bilan complet de « l'Action Jeunes » afin d'interroger nos actions, de les conforter et/ou d'envisager de nouvelles pistes de travail.

le projet associatif

Dans les orientations générales de la MJC, « l'Action Jeunes » est définie comme un domaine d'activités prioritaire. La présentation générale du champ d'intervention et de la finalité des actions permet d'identifier les principaux axes de développement. La référence aux valeurs et missions de la MJC y occupe une place centrale.

le projet éducatif

En cohérence avec le projet associatif, il engage la responsabilité du conseil d'administration notamment auprès de ses partenaires institutionnels : collectivités territoriales, DDCS, CAF... Le projet éducatif précise le contenu des orientations et fixe des axes de travail pour les trois prochaines années. Il constitue ainsi le cadre général de « l'Action Jeunes » et la base d'élaboration du projet pédagogique.

le projet pédagogique

Il est la traduction opérationnelle du projet éducatif. L'équipe d'animation est responsable de son élaboration, de sa mise en oeuvre et de son évaluation. Pour cela, elle détermine des modalités de fonctionnement, des objectifs, des méthodes et des moyens en respectant des critères de faisabilité et de cohérence éducative.

Éléments clefs d'analyse

Un document écrit mentionnant divers constats sur « l'Action Jeunes » (types d'activités, caractéristiques des publics, fonctionnement de l'équipe, périodes d'ouverture...) a constitué un premier support de réflexion et d'analyse. Dans un second temps, un groupe de travail composé d'administrateurs de la MJC, de l'animatrice jeunesse et d'un cadre de la FRMJC (fédération régionale), a mis en évidence les données à prendre en considération dans la définition du projet éducatif :

□ *Le fonctionnement global du domaine d'activités « Action Jeunes »*

- Le domaine « Action Jeunes » se décline selon plusieurs champs d'activités :
 1. Les temps quotidien d'animation : activités à la MJC, sorties ludiques et culturelles à différents moments de l'année, y compris pendant les vacances.
 2. Les séjours et les chantiers organisés pendant les vacances scolaires.
 3. L'aide aux devoirs.
 4. Les actions dans le cadre de l'animation locale : actions auprès des personnes âgées, manifestations « City stade », parade de printemps, fête de la musique, festival « Djeun's en lices » en partenariat avec des associations.

Concernant cette dernière catégorie, on note que, dans certaines situations, la place accordée aux jeunes ne contribue pas toujours à leur véritable implication. Cette implication est pourtant nécessaire pour répondre à nos objectifs d'autonomisation et de responsabilisation.

- L'espace-jeunes, destiné aux 11-17 ans ne permet pas d'offrir deux espaces de rencontres distincts, d'une part pour les 11/13 ans et de l'autre les 14/17 ans, en raison de la configuration des locaux de la MJC, de la composition de l'équipe d'animation et des contraintes organisationnelles. Cette situation engendre des difficultés de cohabitation entre des groupes d'âges et ne participe pas à la prise en compte spécifique de ce public. Il s'en ressent un faible effectif chez les 14/17 ans.
- L'espace-jeunes (salle située au RDC) est également utilisé pour l'accueil des adhérents et l'information auprès des différents publics. Sur certains créneaux horaires, ces locaux accueillent également des clubs d'activités. Cette polyvalence, si elle répond à des nécessités de fonctionnement interne, tend à faire obstacle à l'intégration des jeunes au sein de la MJC.
- Les périodes d'ouverture hors vacances scolaires (mercredis après-midi, deux soirées mensuelles et un samedi après-midi par mois) ont connu quelques aménagements afin de mieux prendre en compte les disponibilités des jeunes. Cette souplesse de fonctionnement apparaît essentielle pour inscrire les relations adultes/jeunes dans la durée.
- Après une première période de contact, il est demandé à chaque jeune d'adhérer à la MJC et de participer financièrement aux animations sur la base d'un forfait trimestriel. Les sorties et les séjours exigent une participation financière supplémentaire. Si ce fonctionnement semble être bien intégré, il peut cependant

limiter la venue d'autres jeunes à la recherche d'un espace plus ouvert et différent d'autres lieux ordinairement structurés autour d'une activité précise.

□ *L'équipe d'animation jeunesse*

- L'équipe d'animation est souvent sollicitée par des personnes extérieures (information, renseignement, remboursement paiement, inscription...) pendant le temps d'ouverture des locaux. Cette situation perturbe les animatrices mais également les jeunes présents sur les temps d'animation « Action Jeunes ».
- La cohésion d'équipe, la cohérence dans les postures éducatives et la complémentarité dans les façons d'agir sont apparues, à maintes reprises, comme indispensables dans la gestion des relations qui s'établissent au sein du lieu d'accueil. Plus que les activités elles-mêmes, la gestion des relations participe fortement à la socialisation progressive des jeunes.
- Pour assurer un suivi des actions socio-éducatives et une cohérence pédagogique, la MJC dispose de deux postes d'animateur jeunesse, l'un à temps complet et l'autre à temps partiel (23 heures hebdomadaires). Des animateurs occasionnels complètent cette équipe sur les périodes de vacances scolaires. Cette configuration, si elle permet d'engager un travail pédagogique auprès des jeunes, suppose de faire des choix afin d'éviter un éparpillement et une perte de sens lors des différentes interventions.

□ *Les jeunes et la MJC*

- Les adolescents qui fréquentent « l'Espace ados » sont majoritairement issus des communes de Rabastens et de Couffouleux. Les autres proviennent des communes limitrophes et rencontrent des difficultés de transport pour se rendre à la MJC.
- Ce sont essentiellement les 11/14 ans qui participent aux activités. Les plus âgés (14/17 ans) sont surtout présents sur les chantiers jeunes. Le caractère des actions semble influencer sur la répartition des effectifs. En effet, les centres d'intérêts des jeunes diffèrent en fonction de leur âge : les plus grands étant à la recherche d'un « entre-soi affinitaire » et d'une autonomie plus affirmée.
- Les jeunes dont les familles rencontrent de réelles difficultés sociales et économiques sont peu nombreux à fréquenter la MJC. Sans disposer de données sociologiques fiables, il reste difficile d'appréhender leurs situations familiales et d'identifier les raisons (les freins) de leurs absences à la MJC.
- Les activités développées à la MJC prennent en compte les attentes et les besoins des jeunes. Ils se montrent généralement participatifs et curieux à condition de beaucoup les motiver. Certains d'entre eux ont tendance à adopter un comportement de « consommateur » et à vouloir satisfaire leur désir immédiat.
- Les projets collectifs représentent des occasions privilégiées pour un investissement et un engagement des jeunes.
- Le local de répétition musicale a connu une baisse de fréquentation de la part des adhérents de la MJC. Cette activité représente pourtant un support pédagogique pertinent et une spécificité de la MJC à valoriser.

- Les garçons sont très présents sur les activités. En fonction des périodes, nous avons pu constater la présence de jeunes filles. Si le travail éducatif autour des relations filles/garçons apparaît pertinent, celui-ci reste difficile à mettre en place.
- Les jeunes issus des différentes communes sont fortement sollicités sur des activités sportives (les mercredis et les week-ends). Par contre, les activités à caractère culturel sont peu développées alors qu'elles sont très appropriées à l'apprentissage de la citoyenneté : libre expression et investissement des jeunes dans l'animation locale de leurs communes.
- On constate une absence de lien (de transversalité) entre le domaine « Action Jeunes » et les clubs d'activités de la MJC. Cette imperméabilité des domaines d'activités ne favorise pas la mutualisation de compétences internes et l'émergence d'initiatives encourageant la rencontre entre différents publics.

□ *La communication interne et externe de la MJC*

- L'Action Jeunes a toute sa place au sein de la MJC. Pour autant, de nombreux adhérents n'identifient pas la priorité et la spécificité de ce domaine d'activités.
- Malgré une communication constante sur les communes de Rabastens et de Couffouleux, avec un ciblage sur les établissements scolaires, les impacts restent faibles. Cela interroge les modes de communication mais met surtout en évidence le manque d'espace de rencontre directe avec les jeunes du territoire.
- Un dispositif de communication a été mis en place : tableau d'affichage, flyers, site Internet, Facebook, courriels adressés aux adhérents, articles de presse, journal communal, diffusion de plaquettes auprès de différents prescripteurs...
- De nombreuses personnes rencontrent des difficultés pour se rendre dans nos locaux. Si la situation de la MJC est centrale, elle reste isolée géographiquement avec un accès manquant de visibilité.

□ *Les relations avec les parents*

- Des relations stables et régulières s'établissent entre l'équipe d'animation et les parents des adolescents. Cela participe à une confiance réciproque en procurant de la légitimité dans le travail engagé par les animateurs jeunesse. Cette légitimité est nécessaire pour inscrire les actions sur la durée.
- Deux situations extrêmes sont cependant observées : certains parents attendent de la MJC un encadrement éducatif « collé » au modèle des centres de loisirs, d'autres considèrent la MJC comme un lieu de liberté totale sans aucune exigence éducative.
- Certains jeunes sont désireux de vivre des expériences en dehors de la cellule familiale. Ce paramètre, lié à la recherche d'indépendance des jeunes, suppose de la part des animateurs une gestion subtile des relations avec des parents ayant trop tendance à vouloir se situer sur une fonction de contrôle.
- Certains parents n'hésitent pas à apporter leur soutien en prêtant du matériel. Pour autant, leur implication dans le fonctionnement général de la MJC et/ou leur intégration dans l'équipe de bénévoles n'a jamais pu aboutir.

□ *Le travail partenarial autour d'un projet jeunesse*

- Depuis trois années, le travail engagé avec le collège consiste principalement à l'encadrement d'activités au sein du foyer socio-éducatif durant la pause méridienne (2 fois par semaine). Si l'équipe du collège reste ouverte au dialogue avec la MJC, une réflexion de fond sur des choix et des complémentarités éducatives apparaît nécessaire. Il s'agirait, à terme, d'éviter de « cantonner » la MJC à un unique rôle de prestataire.
- Actuellement, il n'y a pas de passerelle entre le centre de loisirs de Rabastens et la MJC afin de faciliter l'inscription des enfants sur des activités jeunesse et la continuité éducative.
- Le Contrat Educatif Local sur les communes engage plusieurs acteurs associatifs. Les financements sont notamment conditionnés par la mise en place d'un projet partenarial « *Djeun's en lices* ». Cet événement, encore récent, devrait permettre à la MJC de conforter sa place sur des questions de jeunesse.
- Le réseau régional des MJC représente une ressource de compétences afin d'initier des actions partenariales. Des actions ont déjà été engagées avec les MJC de Saint Sulpice, de Lisle-sur-Tarn et de Gaillac. Cela permet notamment un échange des pratiques entre professionnels, la mutualisation de moyens et la rencontre de jeunes issus de territoires différents.

Positionnement éducatif

Le projet éducatif indique, en tout premier lieu, les convictions et les choix éducatifs de notre association par rapport aux jeunes présents dans les différentes communes concernées. Dans le cadre des actions partenariales envisagées, il est fondamental de délimiter clairement le champ d'intervention et les compétences de la MJC. C'est à cette condition que toutes les complémentarités éducatives seront lisibles et compréhensibles.

Des valeurs et des principes qui guident notre approche

Notre positionnement éducatif se réfère directement aux valeurs de l'éducation populaire et à une conception de la jeunesse que nous partageons. Nous considérons chaque adolescent dans sa singularité. Nous savons que chaque jeune est unique. Il suit son parcours avec son propre rythme. Ses préoccupations et ses aspirations ne correspondent pas forcément à celles des autres jeunes. Nous ne sommes donc pas en présence d'une seule et même jeunesse mais bien de « jeunesses plurielles » sur notre territoire communal. Notre posture éducative et nos modalités d'intervention auprès de ces jeunes ne peuvent qu'en tenir compte. Chaque intervention pédagogique est différenciée en fonction du jeune concerné. Le travail de l'équipe d'animation auprès d'un groupe de jeunes prend alors toute sa dimension : le groupe étant considéré comme un espace privilégié de socialisation (décider et agir ensemble) et d'épanouissement personnel.

Dans ce sens, l'ensemble de nos actions vise à proposer des « sphères possibles » d'expérimentation et d'innovation pour des apprentissages progressifs au « vivre ensemble » et à la citoyenneté. Toutes les démarches partenariales, contribuant à l'intégration progressive des jeunes dans la vie sociale et culturelle de leurs communes, sont donc à encourager.

La prédominance éducative du lieu d'accueil

Nous insistons sur la fonction du lieu d'accueil car il présente les meilleures conditions d'une relation avec les jeunes inscrites sur le long terme. Le lieu d'accueil doit permettre à l'adolescent de pouvoir dialoguer avec les animateurs et ses pairs, d'être écouté mais aussi d'être force de propositions. Ce serait une erreur de notre part de vouloir apporter systématiquement des activités « clé en main » aux adolescents qui doivent, au contraire, apprendre progressivement à proposer et à s'impliquer dans des activités qui les concernent, en y prenant de plus en plus de responsabilités. Toutes les activités (séjours, soirées débat, sorties à la journée, manifestations culturelles, accompagnement de projets de jeunes, actions transversales avec les clubs d'activités...) doivent donc converger vers ces finalités pour préserver notre cohérence éducative.

Toutefois, les jeunes ressentent de plus en plus une pression sociale et une forte inquiétude à ne pas réussir leur entrée dans la vie active. Dans ce contexte, il faut veiller à préserver des espaces (des marges de manœuvre) afin qu'ils puissent prendre le temps de vivre leur jeunesse. L'apprentissage de l'autonomie et de l'indépendance est un long processus. Demander aux jeunes de s'engager dans des projets peut être ressenti comme une injonction « *si vous avez des projets on veut bien vous accompagner !* ».

Il ne s'agit donc pas de manifester trop d'empressement sur une expression de projets par les jeunes mais plutôt de développer une approche pédagogique globale et nuancée à leur égard, basée sur l'écoute, l'encouragement et la bienveillance. De ce point de vue, la cohérence et la justesse dans les postures des animateurs sont décisives.

Enfin, les écarts d'âges entre jeunes est un paramètre qu'il faut inéluctablement prendre en compte. Les jeunes d'âges différents peuvent bien évidemment se rencontrer et partager des activités communes. Cependant, compte tenu des besoins exprimés et du niveau de maturité des 11-13 ans ou des 14-17 ans, l'équipe d'animation veille à proposer des modalités pédagogiques adaptées.



Nos orientations éducatives « Action Jeunes »

Il s'agit de permettre à des jeunes :

- De faire l'apprentissage du vivre ensemble en valorisant les différentes formes de mixité sociale et culturelle.
- De développer leur autonomie et le sens des responsabilités dans une dimension citoyenne.
- De s'engager et de coopérer dans le cadre de projets collectifs qui participent notamment à la vie socioculturelle de leur commune, de leur espace de vie quotidienne.
- D'exprimer leurs idées tout en restant à l'écoute des autres et en tenant compte de la diversité des points de vue.

Axes de travail

Compte tenu des orientations éducatives et de la structuration générale de « l'Action Jeunes », divers axes de travail sont définis :

Par rapport aux jeunes

- Maintenir et développer la qualité pédagogique des activités jeunesse (11/17 ans) organisées par la MJC : la gestion des relations auprès des jeunes devant être prédominante dans une perspective de socialisation.
- Optimiser la gestion de l'espace Jeunesse afin de mieux prendre en compte les différentes attentes des adolescents et les catégories d'âges en présence.
- Envisager ponctuellement des actions socio-éducatives en lien avec les clubs d'activités de la MJC.
- Mener une réflexion sur la politique tarifaire « Action Jeunes » de la MJC et sur le principe d'une adhésion progressive pour les jeunes fréquentant le lieu d'accueil : l'adhésion à la MJC restant obligatoire pour toutes les activités organisées à l'extérieur.

Par rapport aux partenaires

- S'investir dans une démarche partenariale avec l'exigence d'une réflexion partagée entre les acteurs associatifs sur des questions de jeunesse.
- Réaffirmer auprès du collège les missions de la MJC dans le cadre des activités du foyer socio-éducatif et envisager de nouvelles formes de collaboration.
- Engager une démarche auprès du centre de loisirs de Rabastens afin de proposer une continuité éducative avec les activités de la MJC.
- Entretenir des relations avec les parents afin de contribuer à la qualité des actions socio-éducatives et d'encourager leurs implications bénévoles au sein de la MJC.

Par rapport à la communication

- Valoriser, à l'interne et en externe, les actions de la MJC développées en direction des jeunes : une conception de la jeunesse, des visées éducatives, des démarches pédagogiques adaptées, une forme originale d'implication des adolescents ...
- Améliorer la visibilité de ces actions et valeurs via les espaces Internet existants (site MJC, ENT du collège, Page Facebook, Twitter...)
- Contribuer à l'évolution des représentations des adultes à l'égard des jeunes présents sur les communes.
- Optimiser la signalétique concernant l'accès de la MJC par les différentes populations.

Par rapport au suivi du projet éducatif

- Prévoir lors d'un conseil d'administration, au moins une fois dans l'année, un temps d'échanges et de débats sur des questions de jeunesse en lien avec l'environnement local.
- Constituer une commission jeunesse (membres élus de la MJC, acteurs locaux et animatrice jeunesse) afin de suivre et d'évaluer l'avancement du projet éducatif : au minimum deux réunions annuelles doivent être organisées.